réconciliation signifie pour tous : reconnaissance des droits légitimes des travailleurs.

Ce discours, dont nous ne donnons pour ainsi dire, que le squelette, a été magnifique d'un bout à l'autre.

Vingt fois M. de Mun fut obligé de s'arrêter devant les applaudissements et les acclamations de la salle; rarement le grand orateur a eu un succès plus complet, rarement il a plus profondément empoigné son auditoire et suscité de plus vifs enthousiasmes.

Mais lorsqu'il eut fini de parler, rien ne peut rendre l'effet du tonnerre d'applaudissements qui a salué sa péroraison et les cris délirants de : « Vive de Mun » qui ont retenti dans la salle.

Puis, d'un mouvement spontané, les trois mille ouvriers qui étaient là se sont levés comme un seul homme, et ont chanté un vivat que nous n'oublierons de notre vie.

Ce chant enthousiaste, s'échappant à la fois de trois mille poitrines, est une des plus grandioses et des plus saisissantes manifestations que nous ayons vues.

M. de Mun en a été vivement touché.

La séance a été levée à quatre heures un quart.

M. de Mun est rentré à Paris dans la soirée.

NORD

Dunkerque. — *Arrivage de laines pour Roubaix-Tourcoing.* — Le steamer *Tamise* est entré le 20 décembre au soir à Dunkerque venant de Marseille avec 3.500 balles laines d'Australie pour Roubaix et Tourcoing, pris en transbordement du steamer *Polynésien* arrivé d'Australie.

L'ordination de Noël. — Hier matin a eu lieu à la cathédrale de Cambrai l'ordination dite de Noël. Cette imposante cérémonie, commencée à 7 heures 1/2 du matin, a pris fin vers 10 heures 1/2, et une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient à l'ordination.

Mgr de Lydda, remplaçant Mgr Thibaudier, malade, a ordonné douze nouveaux prêtres dont voici les noms : MM. Emile Decq, de Flines-les-Raches ; Jules Dillies, d'Armentières ; Henri Flament, d'Houplines ; Etienne Garde, de Douai ; Paul Gruson, d'Estaires ; Epiphane Holiart, de Bouchain ; Ludovic Lethoor, d'Aubers ; Marcel Leulliette, des Moëres ; Edmond Meurice, de Lomme ; Alfred Roelens, de Leers, plus un père trappiste et un père salésien.

Dans cette même cérémonie, 58 abbés, dont quatre trappistes, un chartreux et trois salésiens ont été promus aux *ordres majeurs* et douze abbés promus aux ordres mineurs. Les nouveaux prêtres ordonnés hier recevront la désignation de leur poste d'affectation aujourd'hui.

Bergues. — *Mort subite.* — M. Relininck, rentier à Bergues, est tombé inanimé en cueillant des légumes dans son jardin. La mort est due à une congestion cérébrale.

BELGIQUE

MORT DE M. JACOBS, MINISTRE D'ETAT. — Une dépêche de Bruxelles nous annonce la mort de M. Victor Jacobs, député d'Anvers, ancien ministre des finances, de l'intérieur et de l'instruction publique. Le roi lui avait conféré en 1888 le titre honorifique de ministre d'Etat.

L'éminent homme d'Etat est décédé en son hôtel de la chaussée de Charleroi, dimanche à midi, administré des sacrements de N. M. la Sainte-Eglise, entouré de sa famille et assisté dans ses derniers moments par le révérend curé de Saint-Gilles.

Il avait été élu pour la première fois, membre de la Chambre des représentants, en 1863, et depuis cette époque il fit constamment partie du Parlement, où il siégeait à l'extrême droite. En 1870, il devint ministre des finances et conserva ce portefeuille jusqu'en novembre 1871. Dans le ministère Malou, en 1884, où il occupait le portefeuille de l'intérieur et de l'instruction publique, il joua un rôle très actif, mais il dut quitter le ministère après les incidents qui suivirent la promulgation de la loi scolaire, dont il était l'auteur avec M. Woeste. Son départ fut le signal de la dislocation du ministère catholique Malou, qui fut remplacé par le cabinet des « indépendants, » dont M. Beernaert est le chef.

Il y a deux ans, M. Jacobs fêtait son jubilé de vingt-cinq ans de présence à la Chambre. Au mois d'août dernier, il présidait encore le congrès catholique de Malines et y annonçait sa fin prochaine.

Membre du conseil de l'ordre des avocats de Bruxelles, *M.* Victor Jacobs avait, en matière de droit, une compétence spéciale. Il a écrit plusieurs ouvrages de philosophie, de droit et de politique. C'est lui qui présida, il y a trois ans, le congrès international de droit maritime. Le livre qu'il a publié sur les travaux de ce congrès fait autorité.

Mouscron. — *Une conférence progressiste.* — Dimanche à 4 h. 1/2 une conférence progressiste a eu lieu dans le grand salon du Casino siège de l'association libérale, rue de la Gendarmerie.

Trois cents personnes environ ont présentes parmi lesquelles de nombreux ouvriers. M. Léon Dejardin, membre du cercle progressiste, à défaut de président et de vice-président, ouvre la séance. Il présente à l'auditoire M. Roger, avocat et président du cercle progressiste tournaisien et prie le public de l'écouter attentivement.

M. Roger entretient ses auditeurs de la question de la révision constitutionnelle sur le pied du suffrage universel. Il critique tous les autres systèmes de vote et notamment le système censitaire qui, dit-il, ne donne droit qu'aux privilégiés de choisir des mandataires et préconise le suffrage universel qui permettrait aux ouvriers et démocrates de nommer des représentants qui iraient défendre à la Chambre leurs droits et les intérêts du parti ouvrier. L'orateur donne à l'appui de ses dires de nombreux exemples basés sur les avantages qui résulteraient de ce nouveau système électoral.

Le congrès des étudiants socialistes à Bruxelles. — Le congrès international des étudiants socialistes s'est réuni, hier matin, à la Maison du Peuple, à Bruxelles. Il a abordé l'examen de son ordre du jour. Quatre-vingts délégués et une quinzaine d'étudiants étrangers ont pris part aux délibérations. L'Allemagne n'est pas représentée. Les étudiants de l'Université de Louvain ont déclaré ne pas vouloir assister à un congrès socialiste.

Un horrible forfait dans les environs de Liège. — Une mère de sept enfants outragée et assassinée. — Un assassinat compliqué vient d'être commis sur la route de Henri-Chapelle, à Liège. Mme Frank s'était rendue de Pépinster à Henri-Chapelle, à des funérailles. A son retour, vers midi, elle fut brusquement attaquée par un individu qui la terrassa et qui, après lui avoir fait subir les derniers outrages, lui porta des coups terribles qui l'étendirent morte.

Le meurtrier transporta ensuite sa victime dans un trou rempli de buissons, à cent mètres environ de la route; il espérait qu'on ne découvrirait le cadavre que longtemps après.

Le mari ne voyant pas revenir sa femme se mit à sa recherche et, suivant les traces de sang qu'il avait découvertes, il finit par trouver le corps de sa malheureuse femme dans le trou où l'assassin l'avait jetée.

La désolation du mari est indescriptible. Il reste veuf avec sept enfants dont l'aîné a à peine quatorze ans. Des objets achetés par la victime ainsi que l'argent qu'elle portait sur elle ont disparu. On recherche activement le meurtrier.

Colis expédiés par un Lillois, volés à l'entrepôt de Bruxelles à l'aide de faux. — Un vol important vient d'être commis à l'entrepôt de Bruxelles au préjudice d'un fabricant lillois, M. D... Celui-ci avait expédié le 21 novembre dernier à un client, M. R..., demeurant à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, un mobilier complet composé de 24 colis.

Le destinataire devait prendre livraison de ces pièces à l'entrepôt. Mais il ne se hâta point, après avoir reçu la lettre d'avis ; ce n'est que vendredi dernier qu'il se présenta à l'entrepôt pour retirer les colis. On lui apprit alors que ceux-ci n'étaient plus depuis longtemps à l'entrepôt. Un individu qui avait abusé de son nom et contrefait sa signature était venu prendre livraison du mobilier...

La police, aussitôt prévenue, fit des recherches; elle a fini par apprendre que le faussaire était un habitant de la rue de la Station, à Uccle. Cet individu a été arrêté.

Un double assassinat à Bruxelles. — Un double assassinat vient d'être commis à Bruxelles. La veuve Van Loo et sa servante ont été tuées pendant la nuit à coups de marteau. Le fils de Mme Van Loo est en voyage de noces et sa fille est partie pour aller à sa rencontre. Le parquet a opéré une descente.

Une rixe mortelle à Bruxelles. — Une rixe a éclaté hier soir dans un café entre des terrassiers flamands employés aux travaux du château de Laeken. L'un d'eux a assailli ses camarades à coups de couteau. Une bagarre s'en est suivie au cours de laquelle quatre ouvriers ont été blessés; l'un d'eux frappé de cinq coups de couteau est à la dernière extrémité.

Fermeture de la chasse. — En Belgique, les chefs de stations et les percepteurs viennent d'être invités à surveiller l'exécution ponctuelle de la circulaire du ministre de l'agriculture, relative à la fermeture de la chasse pour la campagne de 1891-1892.

On sait que depuis le 20 courant il est défendu d'exposer en vente des lièvres, de les vendre, de les acheter, de les colporter. Il en sera de même à partir du 8 janvier 1892 pour les faisans, cailles, gélinottes, râles et coqs de bruyère. La même défense sera applicable le 8 février pour les chevreuils, cerfs et daims.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 19 et 20 décembre

		VERSEMENTS :			
Roubaix	Samedi	33 déposants	13 nouveaux	13,034	»
	Dimanche	154 »	23 »	21,06[illegible]	»
Lannoy	»	12 »	4 »	4,678	»
Croix	»	11 »	0 »	1,080	»
Wattrelos	»	12 »	2 »	2,119	»
Totaux		274	43	41,967	»
		REMBOURSEMENTS :			
Roubaix	Samedi	41 rembour.	effectués	14,945	97
	Dimanche.	56 »	»	24,199	81
Lannoy	»	5 »	»	1,550	»
Croix	»	2 »	»	659	»
Wattrelos	»	2 »	»	1,600	»
Totaux		106		42,845	78

Les opérations du mois de décembre sont suivies : A Roubaix par MM. V. Defrenne et A. Peuvo, directeurs; MM. J.-B. Dupont et Bleuez-Dubar, directeurs-adjoints; à Lannoy, par M. Mulle-Gaudenne; à Croix, par MM. A. Nadonnel et J. Dele cluse ; à Wattrelos, MM. Delmarre Dupont et J.-B. Delcambre.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements les *dimanches de 9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 12 heures 1/2* (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2* les *samedis*, à *10 heures 1/2*, à jours après la demande.

Le Caissier, FARMONT.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 20 décembre.* — Flore et François Libbrecht, jumeaux, rue de Tourcoing. Germaine Delbecque, boulevard de Beaurepaire. — Gustave Tiberghien, boulevard de Strasbourg. — Ernest Beulin, rue de la Barbe d'Or. Georges Oure, rue Watt. — César Bray, rue de la Conférence. — Emile Bettremieux, rue Pluttarque. — Alfred Beulens rue de Tourcoing. Achille Helbig, rue de la Lys. — Béatrix Segard, rue de l'Ermitage. — Hélène Lempire, rue de Bouvines. — Rachel Siersack, rue Archimède.

Publications de mariages du 10 décembre. — Joseph Decourcelle, 23 ans, garçon de magasin, à Roubaix, et Julienne Delbeste, 23 ans, journalière, à Toufflers. — Charles Fourier, 29 ans, chineur, rue de l'Alouette, fort Lepers, 1, et Joséphine Kectremont, 5[illegible] ans, journalière, rue de l'Alouette, fort Lepers, 4. — Mathieu Clous, 41 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, 141, et Marie Neruys, 22 ans, lessiveuse, rue de la Balance, 3.

Arthur Destombes, 30 ans, tisserand, rue du Pile, cour veuve Bonte, et Clémence Blayez, 39 ans, dévideuse, rue du Pile, cour veuve Bonte. — François Dierickx, 25 ans, débourreur, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 10, et Jeanne Claus, 19 ans, bambrocheuse, rue Sainte-Elisabeth, cour Derumaux. — Jules Tourneau, 34 ans, fabricant de bonneterie, à Troyes, (Aube), et Jeanne Guilbert, 30 ans, sans profession, rue de Croix, 10. — Camille Loefeldt, 24 ans, sans profession, rue du Mouveux, 65, et Elise Wattel, 29 ans, sans profession, rue du Mouveaux, 67. — Théodore Devys, 29 ans, apprêteur, rue Nain, 53, et Joséphine Dewever, 23 ans, redoubleuse, rue Stéphenson, 7. — Lévin Leplat, 24 ans, tileur, rue Lafontaine, et Célina Fyne, 28 ans, bobineuse, rue du Tilleul, 24. — Julien Courrier, 25 ans, dresseur, rue de Maubeuge, fort Lefebvre, 13, et Florine Lecomte, 23 ans, bobineuse, rue Saint-Amand, 31. — Emile Petit, 25 ans, contre-maître mécanicien, rue de l'Ommelet, impasse Lamarine, et Cécile Lesage, 25 ans, piquriere, rue Saint-Louis, cour Lebrun, 7. — Théodule Locutier, 25 ans, boulanger, rue du Crétinier, et Amaise Ducatez, 25 ans, dévideuse, rue des Sept-Ponts, cour Derumaux, 2. — Noël Vauthier, 22 ans, peintre, rue de la Chapelle-Carrette, 35, et Marie Parent, 22 ans, rattacheuse, rue des Champs, 31.

Gustave Ridelle, 25 ans, ourdisseur, rue de Toulouse, 4, et Sophie Heule, 25 ans, couturière, rue de la Vigne, 104. — Alfred Demeule, peintre sur vitraux, à Roubaix, et Eugénie Sagot, couturière, à Paris. — Henri Delbergue, 21 ans, rentreur, rue du Crétinier, cour Lepers, 5, et Rosalie Moulin, 17 ans, soigneuse, rue du Crétinier, cour Lepers, 5. — Victor Bridelance, 31 ans, menuisier, à Taintegnies, et Perrine Buino, 25 ans, journalière, à Roubaix. — Auguste Brackman, 53 ans, tisserand, rue des Fondeurs, cour Carre-Houzet, 9, et Jeanne Behiels, 43 ans, ménagère, rue du Grand-Chemin, cour du Grand jeu d'arc. — Henri Marissal, 23 ans, rattacheur, rue Rossini, 8, et Valérine Daenens, 21 ans, soigneuse, rue Tiecle, 6, au Hutin. — Henri Vandewynkel, 23 ans, tisserand, rue de la Guinguette, et Pauline Debacker, 19 ans, soigneuse, rue Vauban, 30. — Charlemagne Cocheteux, 28 ans, magasinier, à Croix, et Aimée Moudet, 26 ans, fileuse, rue des Parveneus, 104. — Julien Demailly, 43 ans, chaudronnier en fer, à Tourcoing, et Lucie Leman, 40 ans, employée de commerce, rue Pellart, 147. — *Déclarations de décès du 20 décembre.* — Léonie Desbonnet, 10 mois, rue de Condé. — Glorieux, présenté sans vie, rue Lacroix.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 12 au 17 décembre.* — Blanche Houtteqnette, Haut-Judas. — Charles Harkens, au Cauet. — Gustave Matton, rue Curiale. — Emile Demeer, Petit-Courtrai. — *Publications de mariages.* — Leopold Snoart, 33 ans, ouvrier agricole, à Mouscron, et Léonie Delaeremaker, 23 ans, journalière à Mouscron. — Jules Hiaux, 49 ans, coudisseur, à Mouscron, et Marie Delphy, 47 ans, ménagère, à Mouscron. — Emile Verschelle, 31 ans, couperet, à Mouscron, et Marie Middagh, 25 ans, coupeuse, à Bruxelles. — *Déclarations de décès du 12 au 17 décembre.* — Barbe Devos, 79 ans, religieuse, rue Léopold, Marie Delangler, 54 ans, ménagère, Bois Puchaux. — Alberic Vanieuwkerke, 2 jours, rue de Courtrai. — Gustave Matton, 1 jour, rue Curiale. — Norbert Droulez, 74 ans, cultivateur, Petit Cornille. — Alfred Lysens, 3 ans, Nouveau-Monde. — Louis Merlin, 88 ans, sans profession à l'Hospice. — Adelaide Parmentier, 68 ans, sans profession, Hospice. — Victor Benoit, 19 mois, cour Casterman. — Lucie Vandeputte, 31 ans, Grande-Place. — Jean-Baptiste Deltour, 60 ans, fabricant de tissus, rue de la Station.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUTHY-DERACHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Vincent-Joseph DERACHE, directeur de la filature de M. A. Vichon et Cie, décédé à Roubaix, le 19 décembre 1891, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 20 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 21, à 9 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 22 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sébastopol, 69.

Les amis et connaissances de la famille TURGE-CROISART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julia-Constance CROISART, décédée à Roubaix le 18 décembre 1891, dans sa 29e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi Solennel de 2e classe qui aura lieu le mardi 22 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix; et au Service qui sera chanté le 25 janvier 1892, à 9 heures 1/2, en ladite église. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Gare, 6.

Les amis et connaissances de la famille WULLEMS-DUQUELZAR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Charlotte-Victoire DUQUELZAR, épouse de M. Jacques WULLEMS, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1891, dans sa 63e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 33.

Les amis et connaissances de la famille DELDIQUE-DELESCLUSE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Charlotte-Joseph DELESCLUSE, épouse de M. Louis DELDIQUE, décédée pieusement à Roubaix, le 21 décembre 1891, à l'âge de 55 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 23 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 24 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Chanzy, 38.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 22 décembre 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Catherine-Stéphanie-Joseph DERUMAUX, membre des Confréries de St-Vincent-de-Paul et du Tiers-Ordre, veuve de M. Jean-Baptiste DUBAR, décédée à Roubaix, le 21 décembre 1890, dans sa cinquante-huitième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 22 décembre 1891, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Marie VILLERS, veuve de Monsieur Pierre LEPERS, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1891 dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 22 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine RENAUX, veuve de Monsieur Jean-Baptiste ROCHART, pieusement décédée à Roubaix, le 15 novembre 1891, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, le mardi 22 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine DELMOTTE, épouse de M. François D'HALLUIN, décédée à Roubaix, le 17 décembre 1890, dans sa 56e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Constant VIGNIER, sous brigadier de douanes en retraite, époux de Dame Eulalie-Colette DECANCQ, décédé à Roubaix, le 22 novembre 1891, dans sa quatre-vingt-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DARENE, [illegible] décédé à Roubaix, le 17 décembre 1890, dans sa 76e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix, le jeudi 24 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Thérèse ACKE, veuve de M. Jean DE BRABANDER, décédée à Roubaix, le 11 novembre 1891, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits divers

L'armée anglaise. — D'après le rapport de M. Stanhope sur l'état de l'armée, voici quelques sont, à l'heure actuelle, les forces de l'armée de l'Angleterre : Sans compter les officiers, l'Angleterre avait, à cette date 101,000 hommes aux Indes et aux colonies ; en Europe, 103,000 hommes de l'armée régulière (dont 32,000 hommes au-dessous de 20 ans), 66,000 hommes de réserve dûment exercés et 30 000 hommes de la milice.

Les bandits aux Etats-Unis. — *Un train pillé.* — *Histoire édifiante.* — Les détroussseurs de trains viennent encore de se signaler par un attentat des plus audacieux sur la ligne de St-Louis and San Francisco-Railway, aux portes mêmes de St Louis.

Le train poste partant d'habitude de Saint-Louis pour San-Francisco à huit heures vingt-cinq minutes ne s'était mis en marche que vingt-cinq minutes plus tard. Or, au moment où il venait de dépasser les limites de la ville, le mécanicien se disposait à lancer sa locomotive à toute vapeur, afin de regagner le temps perdu, lorsqu'il a aperçu sur le tender trois malfaiteurs masqués, qui le visaient ainsi que le chauffeur avec des revolvers de gros calibre. Les malfaiteurs ont enjoint alors, sous peine de mort, d'arrêter le train avant d'arriver à la petite station de Glendale.

Dès que le train s'est arrêté, trois autres malfaiteurs, embusqués sur le bord de la voie et armés de carabines à répétition, ont tiré quelques coups de feu, afin, sans doute, de mieux intimider le mécanicien, le chauffeur, les autres employés du train et même les voyageurs. Ordre a été donné au mécanicien et au chauffeur de descendre, et tandis que deux des malfaiteurs les gardaient en les couchant en joue avec leurs carabines, les quatre autres se dirigeaient rapidement vers le wagon de la Compagnie des messageries Adams.

Surpris de ce que ce train s'arrêtait l'agent de la Compagnie des messageries, nommé Mulreneu, avait entr'ouvert la porte de son wagon pour se rendre compte de ce qui se passait ; mais, en apercevant les malfaiteurs qui se dirigeaient vers lui, il s'est empressé de fermer la porte et de la verrouiller.

Précaution inutile. Les détrousseurs de trains, qui ont définitivement adopté depuis quelque temps l'emploi de la dynamite, ont fait sauter aussitôt la porte. L'explosion a été si violente que le wagon a été partiellement démoli. Les quatre malfaiteurs ont sauté aussitôt dans le wagon.

Mulreneu, quoique déjà grièvement blessé par les éclats de la porte brisée, a essayé de leur résister; mais les quatre malfaiteurs se jetant simultanément sur lui, l'ont frappé à la tête à coups de crosse de revolver jusqu'à ce qu'il eut perdu connaissance. Puis ils ont fait sauter avec de la dynamite le coffre-fort de la compagnie des messageries et se sont emparés de tout l'argent qu'il renfermait.

On ne connaît pas encore le chiffre exact de la somme prise ainsi par les malfaiteurs ; mais on sait positivement qu'elle s'élève à 15,000 liv. sterl. pour le moins.

Pendant ce temps, quelques employés du train et quelques voyageurs ont essayé d'aller délivrer le mécanicien et le chauffeur. Mais ils ont été couchés en joue aussitôt avec une carabine à répétition par un autre malfaiteur qui surveillait les wagons de voyageurs.

Non contents de l'argent qu'ils avaient volé dans le coffre-fort de la Compagnie des messageries, les malfaiteurs ont encore, dit-on, envahi le wagon-poste et se sont emparés d'une quantité de lettres et de paquets enregistrés. L'un d'eux a fait entendre un coup de sifflet et tous les malfaiteurs qui avaient pris part à l'attentat se sont sauvés simultanément dans la direction des bois du voisinage.

Le pillage avait été admirablement organisé et le rôle de chacun des malfaiteurs avait dû être réglé à l'avance et c'est à peine si quelques mots ont été échangés entre eux aux cours de l'opération. Détail singulier, un autre train a été pillé à peu près de la même manière, il y a cinq ans environ, exactement au même endroit.

Lorsque le train est arrivé à Glendale, la nouvelle de l'attentat a été télégraphiée à Saint-Louis. Un train spécial, dans lequel ont pris place le nombreux policiers et détectives a été organisé aussitôt dans cette dernière ville et expédié à l'endroit de l'attentat ; mais il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de retrouver les traces des malfaiteurs.

La doyenne des vendeuses de journaux. — Il existe à Marseille une vendeuse de journaux qui a dépassé la centaine et qui, malgré son grand âge, prend tous les matins, à cinq heures, possession de son kiosque. Cette centenaire, née le 16 décembre 1791, s'appelle Mme Théoul ; elle est venue d'un soldat du premier Empire. Elle jouit d'une excellente santé.

La population des grandes capitales de l'Europe. — Par ordre d'importance, sous le rapport de la population, les capitales de l'Europe se classent ainsi : Londres, Paris, Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne, Madrid, Rome. D'après le dernier recensement, Londres compte 4,425,000 habitants ; Paris 2,447,957 habitants ; Berlin, 1,574,485 habitants ; Saint-Pétersbourg atteint presque le million ; le chiffre de la population de Vienne est de 809,440 habitants.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU MARDI 22 DÉCEMBRE

POTAGE A LA CONTI
CERVELLE FRITE
COTELETTES DE VEAU EN PAPILLOTES
CROQUETTES DE RIZ
DESSERT

RECETTES. — *Potage à la conti.* — Ce potage se fait avec de la purée de lentilles. Pour faire la purée de lentilles, on procède comme pour la purée de haricots (donnée hier).

Cervelle de bœuf frite. — Après avoir nettoyé la cervelle (faire tremper au moins 1 heure dans l'eau froide) puis enlever la peau et les filaments sanguins) faire la cuire dans un bouillon d'eau et 1/4 de verre de vinaigre, couper-la en une dizaine de morceaux et mettez ces morceaux dans une pâte à frire assez épaisse, après de la friture bien chaude, mettez-y vous un à un, qu'ils aient une belle couleur, servez-les sur un plat entouré de persil frit.

Pâte à frire. — Mettez un quart de farine dans une terrine, faites un trou au milieu de la farine, ajoutez 1/2 verre d'eau, un œuf blanc et jaune, une cuillerée d'eau-de-vie, une petite cuillerée d'huile et un peu de sel. Mélangez-le tout de manière à faire une pâte qui soit assez épaisse pour tenir aux mets que vous voulez faire frire.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

21 DÉCEMBRE 1870

LE BOURGET

La bataille qui porte ce nom avait une bien autre portée que la reprise du Bourget perdu depuis le 30 octobre, c'était une tentative suprême pour percer par l'N. les lignes allemandes qu'on avait vainement essayé de percer du côté de la Marne à Villiers et Champigny, et tendre la main à l'armée de Faidherbe qui était plus d'Amiens. C'était une vaste opération s'étendant sur un arc de cercle en avant de Paris depuis la Ville Evrard sur la rive droite de la Marne (E.) jusqu'en face de Montmorency (N.) à Fort-Barre (Aulnay), dans un secret, et dès la veille un sergent résumait déjà en ces termes : « Où doit-on reculer demain ? » une opinion malheureusement trop répandue dans l'armée.

La condition préalable du succès était l'enlèvement du Bourget, qui est à l'E. de Saint-Denis et qui formait pour les Allemands une position avancée à peu près au milieu de l'arc dont nous venons de parler ; le Bourget enlevé, Ducrot se tenait prêt à passer la Nolette (qui le traverse) entre le Bourget et la forêt de Bondy (qui est à droite), à franchir au delà la Marne et à gagner le fort de l'E. à l'O. et à essayer de percer l'action commencée le matin par un bataillon d'élite, pendant que des mobiles partaient de Saint-Denis pour aller faire, de leur côté, une diversion dans la direction de Montmorency, Lamothe-Tenet en partait du côté opposé pour assaillir le Bourget par l'O. et par le N., et Lavoignet l'assaillait au S. par la route de Churnuve. Mais les Allemands avaient terriblement fouillé le village; l'élan des fusiliers marins de Lamothe-Tenet, tel qu'ils enlèvent d'abord le cimetière, prennent position dans la partie O. et réussissent même un instant à couper par le N. les communications des Allemands; au S. Lavoignet s'est aussi emparé des premières maisons, mais là il rencontre une insurmontable résistance. Il ne peut plus avancer, et vainement il essaie de tourner les positions qui l'arrêtent, tout est barricadé et crénelé.

Pendant ce temps les renforts allemands accourent, leur artillerie ouvre un feu terrible sur le Bourget, la nôtre en arrière en fait autant; vers midi, Lamothe-Tenet écrasé par nos propres boulets presque autant que par ceux de l'ennemi, et menacé par les masses allemandes qui arrivent, se replie sans désordre au S. vers Courneuve ; Lavoignet tient encore deux heures, sans reculer mais aussi sans avancer, ce qui pare se retirer lui-même, l'opération est manquée. C'est entre Courneuve et le Bourget que fut tué par les Allemands le Frère Nethelme, accourant comme ses Frères avec des brancards au milieu des balles pour ramasser les blessés.

Du côté de la Marne, Vinoy avait lancé le général Blaise sur Ville-Evrard, qui borde la rivière (au N. de Villiers), et sur la Maison-Blanche, qui est un peu plus au N. et s'en était emparé ; il dut s'arrêter sur l'avis de l'insuccès du Bourget. La brigade Blaise était restée à la Ville-Evrard, la nuit, deux colonnes allemandes arrivèrent à l'improviste, essayant d'envelopper Ville-Evrard et de nous couper la retraite ; beaucoup des Allemands qui l'occupaient le matin étaient demeurés cachés dans des caves qu'on avait négligé de fouiller ; aux premiers coups de feu ils en sortirent et se mêlèrent dans la mêlée; la surprise, l'obscurité, les coups de feu qui leur partaient ainsi de tous côtés jetèrent la panique parmi nos soldats ; heureusement les Allemands n'y voyaient pas plus clair que nous et ce furent eux qui se retirèrent les premiers, mais dans l'échauffourée, le général Blaise essayant de rallier son monde, avait été tué ; le lendemain ville-Evrard fut évacué, après une terrible nuit de 14 degrés de froid où l'armée entière avait eu tellement à souffrir que 900 cas de congélation furent constatés.

Cette bataille du Bourget fut le commencement de la fin, « elle était en effet pour tout le monde la constatation de l'impuissance où était l'armée de Paris de briser le cercle qui l'enserrait, son résultat n'avait répondu ni aux espérances conçues, ni à l'étendue de l'action, ni aux forces et aux moyens qu'on avait déployés. Trochu essaya de le pallier en expliquant qu'on avait été « contrarié par l'état de l'atmosphère et que ce n'était là que le commencement d'une série d'opérations » nul ne s'y trompa. Quant à la garde nationale, elle prétendit qu'on ne se servait pas assez d'elle, qu'avec elle on pouvait avoir raison des Allemands, que l'esprit militaire perdait tout et que les soldats étaient mal conduits ou ne voulaient plus se battre; un mois plus tard elle eut satisfaction, on lui donna Buzenval, et elle n'eut pas à se louer du résultat.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 7 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/2. — Lundi 21 décembre. — MIREILLE, opéra-comique en 4 actes, paroles de M. Carré, musique M. Charles Gounod. — On commencera par : LE TRUC D'ARTHUR, comédie en 3 actes par MM. A. Dura et Chivot. — Prix des places ordinaire.

Au premier jour : L'Africaine, grand-opéra.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 7 h. 1/2. — Rideau 7 h. 1/2. — Lundi 21 décembre. — Spectacle de gala. 2e et dernière représentation de l'immense succès : MADAME FAVART, opéra-comique en 3 actes, par MM. Duru et Chivot, musique de J. Offenbach. — 1re représentation à Roubaix de : J'ATTENDS ERNEST, comédie nouvelle en 1 acte, par MM. Paul BILHAUT et Alfred Barré. — Ordre du spectacle : 1° J'attends Ernest ; 2° Madame Favart. — Prix des places ordinaire.

Au jujour : Miss Helyett. Privilège exclusif de Mme Deschamps

La librairie Hachette et Cie) offre, cette année, aux amateurs de beaux livres, une édition de *Trente-et-Quarante*, l'un des *romans les plus spirituels* et les plus humoristiques d'Edmond About, illustrée de dessins de H. Vogel, gravés à l'eau-forte typographique et au burin (40 et 50 fr.)

Elle publie encore, comme superbe cadeau d'étrennes, une nouvelle édition illustrée de 50 gravures, de l'*Histoire de France* de Victor Duruy l'ancien ministre de l'Instruction publique, l'illustre historien qui a déjà popularisé chez nou l'*Histoire des Grecs* et l'*Histoire des Romains*, et qui a résumé en un volume (25 fr.), sous une forme claire et saisissante, l'histoire de notre pays.

N'est-il pas curieux de visiter, à la suite de MM. Charles Garnier, l'éminent architecte de l'Opéra et Ammann, les habitations de tous les temps et de tous les pays? C'est ce que nous offre l'*Habitation humaine*, magnifiquement illustrée de 335 gravures (30 fr.)

Les amateurs de voyages admireront, comme d'habitude, les belles illustrations du *Tour du monde* (28 fr.) parmi lesquelles celles de M. G. Vuillier, sur la Corse et la Sardaigne, éclatent comme une révélation. Le récit du voyage de *Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu*, par M. Bonvalot, illustré de 108 gravures d'après les photographies du prince Henri d'Orléans (25 fr.) attirera certainement l'attention, de même que celui du voyage du capitaine Binger : *Du Niger au golfe de Guinée* (40 fr.), et la relation d'*Une campagne au Tonkin* (35 fr.), du Docteur Hocquard.

Dans le tome XV